

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

18V33CP-PE

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: BE2024-0008

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0031122-0000

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES.....	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit.....	3
1.2. Titulaire de l'autorisation.....	3
1.3. Fabricant(s) du produit.....	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s).....	3
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	5
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	5
2.2. Type(s) de formulation.....	5
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE.....	6
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	7
4.1. Description de l'utilisation	7
4.2. Description de l'utilisation	8
4.3. Description de l'utilisation	10
4.4. Description de l'utilisation	12
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	15
5.1. Consignes d'utilisation	15
5.2. Mesures de gestion des risques	15
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement.....	15
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage.....	15
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage.....	16
6. AUTRES INFORMATIONS	17

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	18V33CP-PE V33 TRAITEMENT POUR CHARPENTES – BEHANDELING VOOR TIMMERHOUT TX203 TRAITEMENT UNIVERSEL BOIS – UNIVERSELE BEHANDELING VOOR HOUT V33 TRAITEMENT POUR BOIS DE JARDIN - BEHANDELING VOOR TUINHOUT V33 TRAITEMENT UNIVERSEL BOIS – HOUTBEHANDELING UNIVERSEEL
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	V33
	Adresse	La Muyre 39210 Domblans France
Numéro de l'autorisation	BE2024-0008	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	BE-0031122-0000	
Date de l'autorisation	06/03/2024	
Date d'expiration de l'autorisation	20/08/2033	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	V33
Adresse du fabricant	La Muyre 39210 Domblans France
Emplacement des sites de fabrication	La Muyre 39210 Domblans France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta Lifesciences Benelux Sprl.
Adresse du fabricant	Rue de Rénory 26/1 BE-4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	D, ½, MIDC - Lote Parshuram Tal. Khed Dist. Ratnagiri 415 722 Maharashtra Inde

Substance active	Penflufène
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Alte Heerstrasse

41538 Dormagen Allemagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3-phénoxybenzyl- (1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		substance active	52315-07-8	257-842-9	0,183
Penflufène		substance active	494793-67-8		0,027
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)c- one	Substance non active	2634-33-5		0,02

2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) <name of sensitising substance>. Peut produire une réaction allergique.</p> <p>- Spécification : 2-methylisothiazolin-3-one and 5-chloro-2-methylisothiazolin-3-one (3:1) (C(M)IT/MIT) et 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT)</p>
Conseils de prudence	<p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations .</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations .</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Usage préventif - Professionnels

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Hylotrupes bajulus</i> Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: <i>Anobium punctatum</i> Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves Nom scientifique: <i>Lyctus brunneus</i> Nom commun: autre: Lyctus brun Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: <i>Reticulitermes</i> spp. Nom commun: autre: Termites Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Basidiomycetes: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse) Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse) Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Traitement préventif - classe d'usage 1, classe d'usage 2, classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Pinceau / brossage Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 200 g de produit / m ² de bois (équivalent à 200 mL de produit / m ² de bois) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: - Taux d'application: 200 g de produit / m ² de bois (équivalent à 200 mL de produit / m ² de bois) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications:

	-
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en acier revêtu d'un vernis époxy phénolique (0.5 L, 0.75 L, 1 L) Bidons en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (2.5 L, 5 L, 6 L, 20 L, 25 L, 30 L) Fûts en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (60 L, 215 L)

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe d'usage 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors de l'application in situ en extérieur par pulvérisation, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison de protection (matériau des gants et de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit par pulvérisation.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Usage préventif – Non professionnels

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: autre: <i>Hylotrupes bajulus</i> Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Anobium punctatum</i> Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves</p> <p>Nom scientifique: <i>Lyctus brunneus</i> Nom commun: autre: Lyctus brun Stade de développement: larves</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Reticulitermes</i> spp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: Basidiomycetes: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse) Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse) Stade de développement: aucune donnée</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur utilisation en extérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 1, classe d'usage 2, classe d'usage 3 Bois résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation</p> <p>Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Pinceau / brossage</p> <p>Description détaillée: -</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: 200 g de produit / m² de bois (équivalent à 200 mL de produit / m² de bois)</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: 200 g de produit / m² de bois (équivalent à 200 mL de produit / m² de bois)</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)

Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en acier revêtu d'un vernis époxy phénolique (0.5 L, 0.75 L, 1 L) Bidons en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (2.5 L, 5 L, 6 L, 20 L, 25 L, 30 L)
-------------------------------------	---

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe d'usage 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors de l'application in situ en extérieur par pulvérisation et par brossage, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Usage curatif - Professionnels

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Hylotrupes bajulus</i> Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: <i>Anobium punctatum</i> Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves Nom scientifique: <i>Lyctus brunneus</i> Nom commun: autre: <i>Lyctus brun</i>

	<p>Stade de développement: larves</p> <p>Nom scientifique: autre: Reticulitermes spp.</p> <p>Nom commun: autre: termites</p> <p>Stade de développement: aucune donnée</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur</p> <p>utilisation en extérieur</p> <p>Traitement curatif du bois en service Bois résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: autre: Pulvérisation (uniquement en intérieur)</p> <p>Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Pinceau / brossage</p> <p>Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Injection (en combinaison avec une traitement superficiel)</p> <p>Description détaillée: -</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Pour le traitement curatif par application superficielle : 300 g de produit / m² de bois (équivalent à 300 mL de produit / m² de bois)</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: Pour le traitement curatif par application superficielle : 300 g de produit / m² de bois (équivalent à 300 mL de produit / m² de bois)</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: En combinaison avec une application par injection si besoin : 150 g de produit / m² de bois (équivalent à 150 mL de produit / m² de bois)</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille en acier revêtu d'un vernis époxy phénolique (0.5 L, 0.75 L, 1 L) Bidons en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (2.5 L, 5 L, 6 L, 20 L, 25 L, 30 L)</p> <p>Fûts en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (60 L, 215 L)</p>

--	--

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit par injection.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison de protection (matériau des gants et de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit par pulvérisation.
- Lors de l'application par brossage in situ en extérieur, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- L'application curative par pulvérisation n'est autorisée qu'en intérieur.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Usage curatif – Non professionnels

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Hylotrupes bajulus</i> Nom commun: autre: Capricorne des maisons

	<p>Stade de développement: larves</p> <p>Nom scientifique: autre: Anobium punctatum Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: larves</p> <p>Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: autre: Lyctus brun Stade de développement: larves</p> <p>Nom scientifique: autre: Reticulitermes spp. Nom commun: autre: termites Stade de développement: aucune donnée</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur utilisation en extérieur</p> <p>Traitement curatif du bois en service Bois résineux et feuillus</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: autre: Pulvérisation (uniquement en intérieur)</p> <p>Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Pinceau / brossage</p> <p>Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Injection (en combinaison avec une traitement superficiel)</p> <p>Description détaillée: -</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Pour le traitement curatif par application superficielle : 300 g de produit / m² de bois (équivalent à 300 mL de produit / m² de bois)</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: Pour le traitement curatif par application superficielle : 300 g de produit / m² de bois (équivalent à 300 mL de produit / m² de bois)</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: En combinaison avec une application par injection si besoin : 150 g de produit / m² de bois (équivalent à 150 mL de produit / m² de bois)</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)

Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en acier revêtu d'un vernis époxy phénolique (0.5 L, 0.75 L, 1 L) Bidons en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (2.5 L, 5 L, 6 L, 20 L, 25 L, 30 L)
-------------------------------------	---

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors de l'application par brossage in situ en extérieur, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- L'application curative par pulvérisation n'est autorisée qu'en intérieur.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Tenir les personnes non impliquées, les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces/ zones traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le revêtement imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 30 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS